

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130627-2013_B307-DE
Date de télétransmission : 08/07/2013
Date de réception préfecture : 08/07/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUI 2013
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B307

OBJET : Agriculture et forêt - Versement du solde des subventions attribuées en 2010, 2011 et 2012 aux opérations agricoles

Le 27 juin 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 21 juin 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, vice-président, Jouques – BARRET Guy, vice-président, Coudoux – BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau – BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguelles – DELOCHE Gérard, membre du bureau, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyoubier – JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence – LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaucueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Lilliane, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance – RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence – SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air – SICARD-DESUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence – SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence – VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron -

Excusé(e)s avec pouvoir :

AMIÉL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à SLISSA Monique – BENNOUR Dabha, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BOYER Michel – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à MARTIN Régis – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques – JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à LOUIT Christian – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à FOUQUET Robert – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri -

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles –

Monsieur Christian BURLE donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 27 JUIN 2013

Rapporteur : Christian BURLE

Thématique : Agriculture et Forêt

Objet : Versement du solde des subventions attribuées en 2010, 2011 et 2012
aux opérations agricoles
Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix, différentes associations et organismes développent des projets spécifiques dans le cadre de notre charte agricole.

Dans le respect de nos engagements envers ces différents acteurs du monde agricole que la C.P.A. a subventionnés à ce titre, il convient de verser les soldes des subventions votées en 2012 et dans certains cas en 2011 et 2010 à hauteur de 32 237,79 € en ce qui concerne le fonctionnement et à hauteur de 36 698,81 € pour l'investissement.

Exposé des motifs :

Pour mémoire, les modalités de paiement des subventions agricoles sont conditionnées par des conventions d'objectifs à respecter, le principe :

- Un acompte de 70 % du montant prévisionnel de la subvention, après le vote de la délibération y afférente et la signature de la convention avec l'opérateur ;

- Le solde imputé sur le budget de l'année N+1 est quantifié et versé l'année suivante au vu de l'analyse du bilan, qualitatif, quantitatif et financier de l'action subventionnée.

Si le montant des dépenses afférentes à l'action subventionnée est supérieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA n'est pas réévaluée ;

A contrario, s'il est inférieur au montant prévisionnel, la participation de la CPA est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

ACTIONS FONCTIONNEMENT	MONTANT Voté en 2010	MONTANT Voté en 2011	MONTANT Voté en 2012	ACOMPTES mandatés en 2011	ACOMPTES mandatés en 2012	SOLDE FINAL à mandater en 2013
Chambre d'Agriculture de Vaucluse - Conventions d'objectifs 2012			10 572,64 €		7 400,85 €	3 171,79 €
Associations Syndicales Autorisées des Arrosants (ASAA)		30 619,00 €		21 453,30 €		9 185,70 €
ASA DU CANAL DE PEYROLLES			34 293,00 €		24 005,00 €	10 288,00 €
Associations Syndicales Autorisées des Arrosants (ASAA)		4 605,00 €		3 233,50 €		1 371,50 €
ASA DES ARROSANTS DE CRAPONNE			4 600,00 €		3 220,00 €	1 380,00 €
Associations Syndicales Autorisées des Arrosants (ASAA)		1 776,00 €		1 243,20 €		532,80 €
Associations Syndicales Autorisées des Arrosants (ASAA) de Pertuis	5 800 €					5 800 €
ASA DU CANAL DU MOULIN			1 693,00 €		1 185,00 €	508,00 €
TOTAL	5 800 €	37 000,00 €	51 158,64 €	25 930,00 €	35 810,85 €	32 237,79 €

ACTIONS INVESTISSEMENT	MONTANT Voté en 2011	MONTANT Voté en 2012	ACOMPTES mandatés en 2011	ACOMPTES mandatés en 2012	SOLDE FINAL à mandater en 2013
Cave cooperative vinicole de Rognes	300 000,00 €			263 301,19 €	36 698,81 €
TOTAL	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	263 301,19 €	36 698,81 €

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU l'ordonnance n°2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires notamment l'article 31 portant sur le financement des ASA;

VU la délibération n°2004-A326 du Conseil communautaire du 17 décembre 2004 adoptant la Charte Agricole du Pays d'Aix ;

VU la délibération n°2009-A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions au Bureau et notamment d'approuver l'attribution des subventions et, le cas échéant des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000€ ;

VU la délibération n°2010-B472 du Bureau communautaire du 29 septembre 2010 attribution d'une subvention à l'ASA de pertuis pour 2010;

VU la délibération n°2011-A111 du Conseil communautaire du 30 juin 2011 attribution d'une aide financière au projet de restructuration de la Cave coopérative de Rognes/Château de Beaulieu;

VU la délibération n°2011-B391 du Bureau communautaire du 07 octobre 2011 attribution de subventions aux ASA du val de Durance pour 2011;

VU la délibération n°2012-B263 du Bureau communautaire du 28 juin 2012 attribution d'une subvention à la Chambre d'agriculture de Vaucluse avec convention d'objectifs pour 2012;

VU la délibération n°2012-B359 du Bureau communautaire du 11 octobre 2012 attribution de subventions aux ASA du val de Durance pour 2012;

VU l'avis de la Commission Développement économique et emploi - agriculture en date du 11 juin 2013;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** le versement des soldes de subventions attribuées en 2010, 2011 et 2012 aux associations et organismes sus mentionnés prélevés sur les crédits de la CPA 32 237,79 € à la section fonctionnement, 36 698,81 € à la section investissement ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à l'exécution de la précédente délibération;
- **DIRE** que ces dépenses seront imputées sur les lignes budgétaires :
 - à la section fonctionnement 3D-92-65738, 3D-92-6574,
 - à la section investissement 3D-92-20421 302qui présentent les disponibilités nécessaires.

OBJET : Agriculture et forêt - Versement du solde des subventions attribuées en 2010, 2011 et 2012 aux opérations agricoles

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse-JOISSAINS MASINI



- 3 JUIL. 2013